

FONDS DE COMMERCE / DROIT AU BAIL A CEDER

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE



PROCEDURE

LJ : SARLU CGAFM

JUGEMENT DE LJ : 9 décembre 2025

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94 - Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.644-2 du Code de commerce (Liquidation Simplifiée)

FONDS DE COMMERCE : Coiffure Mixte, Vente de Produits de Coiffure

ADRESSE : 71 Avenue de Tournamy - Rue du Raidillon - La Palombière - 06250 MOUGINS

CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE (année 2024) : 152.723 euros

BAIL :

DUREE : bail en tacite reconduction depuis le 10 mars 2018 puis ayant fait l'objet d'une demande de renouvellement par acte d'huissier signifié le 31 janvier 2019

LOYER : 1.442 € HT (hors indexation) / mois + charges

DEPOT DE GARANTIE A RECONSTITUER : Néant

DESTINATION DES LOCAUX : Toutes activités commerciales sous réserve des autorisations administratives y afférent

SUPERFICIE : local de 63,92 m2 + loggia de 10 m2 + réserve de 19,75 m2

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE :

DELAI : Jusqu'au 30 janvier 2026 à 12h00 en l'étude de MOUGINS

PRIX MINIMUM : 90 000,00 euros

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,
- Versement (chèque remis à l'encaissement, chèque de banque ou virement) de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur une fois la vente parfaite.
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,
- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,
- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la SARLU CGAFM

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession est à la charge de l'acquéreur retenu.